Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 77 (1932)

Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORMATIONS

Communications du comité central de la Société suisse des officiers.

— L'armée suisse vue par les Soviets. — Souscription pour le « Monument F. Feyler ».

Communications du comité central de la Société suisse des officiers.

A. Conférenciers étrangers.

Le comité central a fait appel aux officiers étrangers indiqués ci-après, qui traiteront, durant l'hiver 1932-33, les sujets suivants :

Hptm. a. D. Gustav Goes, Archivrat am Reichsarchiv, Potsdam. (Conférence en allemand):

- a) Die ersten Kämpfe um den Hartmannsweilerkopf, Jan. 1915.
- b) Die beiden deutschen Angriffe im April 1915 gegen den H. K.
- c) Kann eine durch die feindliche Artillerie beherrschte Kuppe auf die Dauer gehalten werden; Auffangen eines Stosses über eine Kuppe hinweg und Ansetzen des Gegensturmes.
- d) Ansatz und Durchführung eines grösseren Unternehmens mit beschränktem Ziel im Gebirgskrieg.

Cdt. d'escadrons Dupuis, rég. d'art. 4, Mulhouse.

(Conférence en français) :

« Les batailles au Hartmannsweilerkopf. »

Général-Major Mario Caracciolo, Messina.

(Conférence en français):

Général-inspecteur de mobilisation de la division militaire de Messina. Historien et écrivain militaire.

« Défensive en montagne. Bátaille de Grappa sur le front italien. »

Generalmajor a. D. Th. von Lerch, Wien.

(Conférence en allemand) :

- a) Auf den Gletschern und in den Dolomiten Tirols im Weltkriege.
- b) Der Kampf Tirols um seine Heimat während des Weltkrieges und die Verhältnisse Südtirols in der Nachkriegszeit.
- c) Der Alpinismus im W. K. und seine Bedeutung für das deutsche Volk.
- d) Kämpfe auf Skiern und Schneereifen in den Karpathen und Alpen.
- e) Durch Japan im Winter, Hochtouren in Japan und Indien.

Les inscriptions pour ces conférences sont reçues jusqu'au 15 septembre 1932 par le Secrétariat central, moyennant réponse aux questions suivantes :

- 1. Conférenciers et thèmes désirés ?
- 2. Jour de séance de la section ? Quel autre jour éventuellement ?
- 3. Numéro du téléphone du président ?
- 4. Hôtel ou logement privé destiné au conférencier ?
- b) Les sections sont priées de se conformer strictement à la décision de la commission d'études. Celles qui auraient besoin de conférenciers autres que ceux indiqués ci-dessus peuvent se mettre en relations avec d'autres officiers dont les noms sont indiqués sur la liste du 20 mai 1932. Pour les relations d'affaires militaires avec l'étranger, voir la décision du D. M. F. du 29 août 1931 (FOM 1931, p. 131). Il faut en tout cas éviter des tournées de conférences qui ne sont pas organisées par le Comité central.

B. Conférenciers suisses.

Vu la réduction du nombre des conférenciers étrangers, il y a lieu de faire appel à un plus grand nombre d'officiers suisses. Les grandes sections locales, notamment, se plaignent du nombre restreint d'officiers qui se mettent à disposition pour des conférences. Aussi le Comité central a-t-il demandé au D. M. F. de lui fournir une liste des officiers instructeurs ¹ qui seraient disposés à donner des conférences durant l'hiver 1932-33. Les sections qui sont déjà entrées en rapports avec des conférenciers suisses sont invitées à indiquer l'adresse de ces derniers et les sujets qu'ils traiteront. De cette manière, le Comité central espère pouvoir mettre à la disposition des sections, avant l'hiver, une liste complète de conférenciers suisses. Toutefois, l'organisation de ces conférences incombe, comme auparavant, aux sections. Le délai d'inscription pour ces conférenciers expire le 15 septembre 1932.

C. Fonds pour l'étude de l'histoire militaire.

Sur la proposition de la A. O. G. de Zurich et environs, il est constitué à la caisse centrale un fonds pour l'étude de l'histoire militaire, qui est destiné à permettre aux officiers de visiter les champs de

¹ Il n'est peut-être pas inutile de dire ici que la plupart des officiers instructeurs considèrent comme un de leurs devoirs les plus sacrés une utile collaboration aux travaux entrepris par nos sociétés d'officiers. Mais il importe de savoir que le plus grand nombre de nos officiers de carrière ne disposent pas de loisirs qui leur permettraient de s'adonner, ne fût-ce que pendant quelques jours, à la préparation d'une conférence. La manière dont on use du corps d'instruction suisse qui, dans la plupart des cas, ne peut même pas jouir des congés officiels prévus par la loi, constitue l'une des majestueuses servitudes imposées par la pratique du système de milices. (Réd.)

bataille et d'entreprendre des travaux d'histoire militaire. Les bénéficiaires de ces bourses sont tenus de donner dans les sociétés d'officiers des conférences sur le résultat de leurs études. L' A. O. G. de Zurich et environs a déjà versé une somme importante. Aussi le Comité central saurait-il gré aux sections de bien vouloir faire parvenir à la caisse centrale leurs contributions volontaires pour instituer ce fonds. (Voir procès-verbal de la commission du 28 mai 1932.)

L'armée suisse vue par les Soviets.

Nous allons bien! Expliquons-nous! Il y a deux ans, le journal français *Figaro*, de M. Coty, publiait un article dans lequel il accusait la Suisse de militarisme invétéré. Il s'étonnait qu'un pays qui s'honore d'héberger la Société des Nations, pût sacrifier au dieu Mars avec une telle désinvolture. Il y a quelques mois, le général Ludendorff, dans un ouvrage intitulé « 1932, la guerre », prédisant que l'année 1932 verrait une conflagration européenne, y précisait le rôle de notre armée et affirmait, avec ce sérieux qui n'est pas uniquement l'apanage de cette revue, que « naturellement France et Italie n'en devront pas moins disposer des troupes le long de leur frontière commune pour parer à.... une attaque éventuelle de la Suisse ».

Il y a quelques jours, le Journal (de Paris), publiait, sous la plume d'Emile Condroyer, un article intitulé « La fête des fusils à Dubendorf», dans lequel l'auteur, rendant compte d'une fête de tir et dépeignant ses belliqueux participants, terminait son reportage par ces mots: « Le soir, sous les tilleuls des tavernes, dans les brasseries aux sombres boiseries, des groupes de tireurs entraient, lourds d'une gaîté sonore. Ils portaient des couronnes accrochées à leurs fusils et des bouquets de fleurs champêtres dans leur gilet. Leur arme, elle aussi, était fleurie de la culasse jusqu'à la gueule, fleurie comme lors des départs de nos troupes au temps que vous savez... Et ce souvenir, je l'avoue, altérant le caractère pacifique de ces armes en fête m'a quelque peu gâché la sérénité de cette quermesse, dans ce sage village qui s'apaisait sous un crépuscule frangé de nacre. » C'est joliment dit, mais les conclusions de ce journaliste français ne sont-elles pas, une fois de plus, révélatrices d'une parfaite méconnaissance de l'esprit de nos milices ? Est-ce troubler la paix, qu'un pays possédant une armée l'instruise selon ses plus belles traditions militaires et la veuille forte autant qu'exercée dans la discipline du tir ?

Mais nous ne sommes pas au bout de nos découvertes. L'organe soviétique *Krassnaja Swesda* a commis récemment une petite étude sur l'armée suisse (reproduite par l'*Action française* du 10.8.32.) qui fournit sur notre puissance matérielle des révélations assez inquiétantes. Au fait, en voici la reproduction fidèle :

Suisse.

Le régiment d'infanterie suisse dispose de 243 fusils automatiques, 81 petits mortiers, lançant à 2500 mètres une bombe de 8 à 900 grammes, 81 mitrailleuses légères, 36 mitrailleuses lourdes, 81 lance-grenades portant à 3000 mètres, et 12 canons de 20 milimètres anti-chars et anti-avions.

La brigade de chars compte normalement 86 chars, dont 20 petits, armés d'une mitrailleuse. Sur un front d'attaque de 3 kilomètres, elle dispose de 40 chars en première ligne, et de 30 en deuxième ligne à 1 kilomètre de distance.

Les petits chars éclairent les flancs.

Contre ce dispositif, la défense aligne 12 pièces de 20 mm. pour les batailleurs de premier échelon et 8 pour ceux de seconde ligne. Comme le char se déplace à 20 kilomètres à l'heure, on en déduit qu'il est exposé au feu des pièces anti-chars pendant 3 minutes, à raison de 1 pièce pour 2 chars.

L'infanterie suisse est outillée pour aveugler les chars par des nuages arti-

ficiels.

Nul doute que ces précisions astronomiques ne mettent en fort mauvaise posture la délégation suisse à la Conférence du désarmement, qui n'a parlé ni de brigades de chars, ni de fusils automatiques, ni de grands et de petits mortiers, ni de lance-grenades, ni de canons antichars et anti-avions. Au demeurant, les instances militaires qui s'occupent de la réorganisation projetée de notre armée seraient bien inspirées en se procurant ledit article ; il contient assez exactement l'énumération de tous les engins qui nous manquent.

On voit qu'à part le pince-sans-rire Gandhi, qui préconisait la suppression de l'armée suisse « parce qu'elle ne pourrait jamais empêcher une invasion étrangère », plus d'un noble étranger, se penchant avec sollicitude sur les choses de notre armée, exprime l'avis autorisé que nos milices sont aptes à faire trembler l'Europe. Qu'on se le dise!

R. M.

Fr.

Souscription pour le « Monument Feyler ».

Troisième liste

Listes de juin et juillet 65	55.—
M. James Vallotton, avocat, Lausanne	30.—
Dr. Spengler, Lausanne	20
M. Barbey, ministre de Suisse à Bruxelles	20.—
M. le professeur Sensine	10.—
M. Dubochet, Territet	10.—
Colonel Horace Jaccard, Paris	20.—
M. Rochaz, syndic de Romainmôtier	5.—
Lieut. M. Mandrin, Winterthour	5.—
Colonel Bersier, Payerne	.0.—
Lieutcolonel Richard, Genève	0.—
Colonel Schaffner, Broc	20.—
Colonel Lambert, Neuchâtel	0.—
A reporter $\dots \dots \dots $ 82	25.—
1	

Report.				825. —
M. S. de Stackelberg, Chernex sur Montreux				10.—
1re Division				50.—
M. et Mme J. Pétermann, Chailly				10.—
Capit. P. Pétermann, Chailly				
M. Ch. Steinhäuslin, Consul de Suisse, à Florence		•	•	15.
Col. div. de Meuron	٠	•		50.—
M. ChAlb. Favrod-Conne, syndic, Château-d'Oex				
M. H. Thélin, juge fédéral, Lausanne	•	٠	•	10
Total				1000.—

La souscription reste ouverte. Elle sera close le 30 septembre. Nous rappelons à nos lecteurs que les dons sont reçus au nom du comité par l'Administration de la *Revue militaire suisse* (chèques postaux II. 5209, Lausanne, mention « monument Feyler »).

Le comité remercie très sincèrement les nombreux donateurs qui ont bien voulu répondre à son appel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le G. Q. G. allemand et la bataille de la Marne, par le lieutenantcolonel L. Koeltz, breveté d'état-major. Un volume in-8 de la Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'Histoire de la Guerre mondiale, avec 4 cartes et 12 croquis. 40 fr. français. Payot, Paris.

La bataille de la Marne constitue l'une des phases de la grande guerre qui ait provoqué les discussions les plus épiques, parfois aussi les plus inutiles. En France, ils furent quelques-uns à contester à Joffre le mérite de la victoire au seul profit du général Galliéni. Polémiques pénibles dont l'unique résultat était de diminuer l'incontestable prestige du haut commandement français. La publication des Carnets de Galliéni et des Mémoires de Joffre a enfin permis de rétablir la vérité et de préciser d'une façon définitive quels furent les rôles respectifs, partant les mérites de l'un et l'autre de ces grands chefs.

En Allemagne, où les ouvrages sur la bataille de la Marne sont nombreux, les principaux acteurs de ce grand drame ont cru devoir publier leurs mémoires aux fins de justifier, dans une certaine mesure, leur attitude de commandant d'armée. On connaît leur argument capital : la malheureuse initiative du colonel Hentsch, par quoi de nombreux Allemands expliquent leur échec sur la Marne.

Le lieutenant-colonel L. Koeltz, dont on connaît les études documentées sur la grande guerre, notamment son ouvrage sur